

# Rapport de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Fribourgeoise des Sciences Naturelles =  
Bulletin der Naturforschenden Gesellschaft Freiburg**

Band (Jahr): **70 (1981)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Rapport de la Ligue fribourgeoise pour la protection de la nature pour l'année 1980/81

Voici pour l'année 1980/1981, un rapport que nous avons volontairement limité à quelques thèmes sur lesquels nous estimons qu'il convient que vous soyez spécialement informés.

## **I. Rives du Lac de Neuchâtel**

Le plan de protection des rives SE du lac de Neuchâtel est une action de longue haleine, lancée par la LSPN et à laquelle participe la section fribourgeoise. La phase d'étude et de planification est terminée, et en automne une grande action d'information et de collecte a été organisée en collaboration avec le WWF sous le titre de PRO NATURA HELVETICA 80. La somme récoltée constituera un fonds destiné à deux buts principaux: l'information et l'entretien. Il est prévu d'installer deux ou trois postes d'observation de la nature à l'intention du public, et d'informer les usagers des rives sur l'importance et la sensibilité des milieux naturels. Quant à l'entretien, il faut savoir que si les zones marécageuses sont désormais plus ou moins bien protégées par des mesures d'aménagement du territoire, leur atterrissement naturel risque de les transformer en broussaille, puis en forêt en quelques dizaines d'années. Pour conserver au plus grand ensemble marécageux de suisse toute sa richesse et sa diversité, il faut l'entretenir.

## **II. De nouvelles réserves naturelles en création**

### *1. Kleinbösinggen*

Avec la réserve naturelle Auried à Kleinbösinggen, les Ligues suisse et fribourgeoise ont fait l'acquisition d'un biotope extrêmement intéressant du point de vue de la flore et de la faune.

Ce biotope, après aménagement et à condition d'un entretien constant, réalisera les conditions de vie des rives naturelles, c'est-à-dire des rives qui existaient alors que les rivières n'étaient pas régularisées par des endiguements ou des barrages.

La caractéristique de ce milieu naturel est qu'il est habité par des espèces adaptées à la destruction répétée de leur espace vital par des crues. Ces espèces sont plus petites que celles apparentées que l'on rencontre dans d'autres milieux. Elles se caractérisent d'autre part par

leur dispersion rapide et leur capacité élevée de reproduction. A titre d'exemple, on peut citer le tussilage, les massettes et les algues filamenteuses pour la flore, certains coléoptères staphylinidés, les diptères simuliidés et le crapaud calamite pour la faune. A ces espèces dites pionnières, adaptées à des conditions d'existence précaire, succèdent d'autres espèces lorsque le milieu riverain n'est plus soumis à de trop grands bouleversements. Ces espèces sont alors plus grandes, à reproduction et à diffusion plus lentes. Le frêne, le roseau, le nénuphar, le hanneton et le crapaud commun en sont des exemples.

L'intérêt de la réserve d'Auried résidera essentiellement dans le maintien d'un habitat propre aux espèces pionnières. Il s'agira en conséquence de créer artificiellement les conditions de vie qui résultent de crues répétées. C'est là une expérience qui sera scientifiquement passionnante et qui permettra la survie d'espèces aujourd'hui très menacées puisqu'il n'y a pour ainsi dire plus de cours d'eau à l'état naturel. Ne serait-il toutefois pas plus simple de laisser les cours d'eau à l'état naturel que de créer artificiellement des biotopes de remplacement !

## *2. Région de Guin*

La Ligue fribourgeoise participe d'autre part activement à la constitution d'une réserve importante (environ 20 hectares) qui comprendra tous les marais de la région de Guin (marais du Waldegg, du Tiefmoos, d'Ottisberg, de Garmiswil et de Guin). Cet ensemble unique et très intéressant du point de vue de la faune et de la flore pourra essentiellement se réaliser grâce à l'aide de la commune de Guin qui est prête en particulier à consentir un effort financier important pour l'acquisition et l'entretien de ces marais. Le Heimatkundeverein des Sensebezirkes und benachbarter Gebiete est le principal responsable pour cette opération, qui, si elle réussit, constituera sans aucun doute une réalisation marquante du point de vue de la protection de la nature.

## **III. Divers**

Le problème des jeunes face à la protection du patrimoine a aussi été un objet important de nos préoccupations. Sous la responsabilité de M. Jean-Luc Theytaz, professeur de biologie au collège Sainte-Croix, s'est constitué un groupe de jeunes pour le canton de Fribourg. Les jeunes, qui s'intéressent à la protection de la nature et à des actions concrètes de protection, sont priés de s'adresser directement à notre responsable cantonal.

Nous signalons, qu'une exposition a eu lieu au Musée d'Histoire naturelle du 18 septembre au 18 octobre 1981 qui fut consacrée à la nature dans la commune et à nos activités dans le canton.

Le Président:  
*Bruno de Weck*